



Communiqué de presse de Jean-Louis Chauzy

Président du CESER Occitanie

Président d'Eurosud TEAM

Toulouse, le 31 janvier 2019

Bruno Lemaire apporte son soutien au projet de LGV Bordeaux-Toulouse ainsi qu'à la création d'une société de financement dédiée.

Interrogé par Jean-Louis Chauzy à l'occasion d'une conférence-débat sur le thème : «Comment dynamiser la croissance française ? », organisée le 31 janvier à Paris par la Fédération Nationale des Travaux Publics et son président Bruno Cavagné associés à La Tribune, le Ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire a apporté son soutien à la proposition de financement de la LGV Bordeaux-Toulouse par une société de financement dédiée, inspirée du modèle de la Société du Grand Paris et abondée notamment par la part de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE), issue du Grenelle de l'environnement et qui permet aux collectivités d'affecter ces recettes déjà existantes au financement de grands projets.

Les Régions Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie, qui comptent déjà 12 millions d'habitants sont celles qui accueillent le plus d'habitants chaque année. En Occitanie, la population a augmenté deux fois plus que la moyenne française entre 2011 et 2016. Entre 2009 et 2014, la région a gagné 51 400 habitants par an en moyenne. Elles connaissent également une croissance économique très forte. Cette situation entraîne des besoins de mobilité très importants qui ne peuvent reposer uniquement sur les modes routiers et aériens.

Le succès du TGV Paris-Bordeaux et le dynamisme économique qui en découle sont la preuve que ce type de projet répond aux besoins du Grand Sud-Ouest. Il doit être prolongé prioritairement vers Toulouse, puis vers l'Espagne. Pour cela de nouveaux montages financiers sont envisageables. Cela a été démontré pour d'autres projets, comme le Grand Paris Express.

Aujourd'hui, l'Occitanie et sa métropole Toulouse, 4^e aire urbaine de France avec 1,3 millions d'habitants, sont dans une situation d'injustice au regard de la grande vitesse qui structure la quasi-totalité du territoire de notre pays. La réalisation du barreau Bordeaux-Toulouse relève de l'équité territoriale.

Sans infrastructure ferroviaire nouvelle, il sera impossible d'améliorer significativement les trains du quotidien en organisant le cadencement auquel aspirent légitimement les habitants. Il ne sera pas non plus possible de développer le fret ferroviaire faute de capacités.

Le Premier ministre doit maintenant faire inscrire dans le projet de Loi d'Orientation des Mobilité (LOM), l'amendement nécessaire à la création de la société de financement du GPSO (Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest) comme nous le demandons aux cotés des grandes collectivités.

Contact presse :

Valérie Cormier - Eurosud Team – 06 15 09 61 46

